



SBG AUDIT
Commissaire aux comptes
Compagnie nationale des commissaires aux comptes
Ressort de la Cour d'Appel de Montpellier
32 B avenue du Professeur Grasset
34090 Montpellier | France
RCS Montpellier 819 245 358

PREVY Prévention & Santé au Travail

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

PREVY Prévention & Santé au Travail
Association loi 1901
La Maison de la Prévention – Parc Georges Besse
215 rue Georges Besse
30000 Nîmes
775 911 456 R.C.S. Nîmes

A l'assemblée générale de PREVY Prévention & Santé au Travail,

1 Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association PREVY Prévention & Santé au Travail relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2 Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une

erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montpellier, le 30 avril 2025

Le Commissaire aux comptes,

SBG AUDIT

DocuSigned by:

7D9E232DC9074C8...

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	15 245	15 245		79	79	100.00
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	1 357 857	657 867	699 990	877 236	177 245	20.20
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
Immobilisations financières (1)							
Participations et Créances rattachées	8 663 110	464 215	8 198 895	7 741 066	457 829	5.91	
Autres titres immobilisés	27 306		27 306	27 306			
Prêts							
Autres	124 093	24 333	99 760	130 842	31 082	23.76	
Total I	10 187 612	1 161 660	9 025 952	8 776 529	249 422	2.84	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	822 652	364 726	457 927	217 292	240 635	110.74
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	133 191		133 191	193 020	59 830	31.00
	Valeurs mobilières de placement	1 544 295		1 544 295	1 500 919	43 376	2.89
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	4 261 300		4 261 300	2 817 450	1 443 851	51.25
Charges constatées d'avance (2)	40 897		40 897	235 911	195 014	82.66	
Total II	6 802 335	364 726	6 437 609	4 964 592	1 473 017	29.67	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	16 989 947	1 526 386	15 463 561	13 741 121	1 722 440	12.53	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2024	31/12/2023	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires	68 766	68 766		
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité					
Autres	9 897 399	9 897 399			
Report à nouveau	1 416 411	1 052 522	363 889	34.57	
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	173 386	363 889	190 502	52.35
	Situation nette (sous total)	11 555 962	11 382 576	173 386	1.52
	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	11 555 962	11 382 576	173 386	1.52
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	723 423	764 567	41 144	5.38
	Provisions pour charges	116 811	144 231	27 420	19.01
	Total III	840 234	908 798	68 564	7.54
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	903 464		903 464	
	Emprunts et dettes financières diverses	186 057		186 057	
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	349 654	352 006	2 352	0.67
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	1 214 073	1 085 723	128 349	11.82
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	414 117	12 018	402 099	NS
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance				
	Total IV	3 067 365	1 449 748	1 617 617	111.58
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	15 463 561	13 741 121	1 722 440	12.53

(1) Dont à plus d'un an
 Dont à moins d'un an

2 288 286 1 449 748

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	10 508 549		10 710 756		202 206	1.89
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation						
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières	8 031		36 246		28 216	77.84
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	626 594		698 284		71 690	10.27
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	111		1		110	NS
Total I	11 143 285		11 445 287		302 002	2.64
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	2 197 456		2 323 744		126 288	5.43
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	180 384		184 474		4 090	2.22
Salaires et traitements	5 139 186		5 264 783		125 597	2.39
Charges sociales	2 607 197		2 527 377		79 820	3.16
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	188 207		146 866		41 341	28.15
Dotations aux provisions	392 138		588 030		195 892	33.31
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	162 524		133 585		28 939	21.66
Total II	10 867 093		11 168 860		301 767	2.70
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	276 192		276 428		236	0.09

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
Produits financiers				
De participation	66 607	66 661	54	0.08
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	152 305	81 034	71 271	87.95
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		34 383	34 383	100.00
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	218 912	182 078	36 834	20.23
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	121 483		121 483	
Intérêts et charges assimilées	32 590		32 590	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV	154 073		154 073	
2. Résultat financier (III-IV)	64 839	182 078	117 239	64.39
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	341 031	458 506	117 475	25.62
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	18 451	10 310	8 141	78.96
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	27 420	52 704	25 284	47.97
Total V	45 871	63 015	17 143	27.21
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	6 322	10 545	4 223	40.05
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	27 915	85 179	57 264	67.23
Total VI	34 237	95 724	61 487	64.23
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	11 635	32 709	44 344	135.57
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	179 279	61 908	117 371	189.59
Total des produits (I+III+V)	11 408 068	11 690 380	282 312	2.41
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	11 234 682	11 326 491	91 810	0.81
5. EXCEDENT OU DEFICIT	173 386	363 889	190 502	52.35

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 15 463 560.98 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 11 143 284.84 Euros et dégageant un excédent de 173 386.37 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

L'association est un service de prévention et de santé au travail interentreprise.

Pour réaliser son activité, PREVY s'appuie sur :

- des centres médicaux pour accueillir les travailleurs sur rendez-vous ;
- des équipes pluridisciplinaires avec pour missions d'accompagner les employeurs et les travailleurs en matière de santé au travail, de préventions de risques professionnels et de préventions de la désinsertion professionnelle.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	153 242		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	239 337		20 972
Installations générales agencements aménagements divers	1 127 561		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	179 705		705
TOTAL	1 546 603		21 677
Autres participations	8 083 798		
Autres titres immobilisés	27 306		
Prêts, autres immobilisations financières	130 842		300
TOTAL	8 241 947		300
TOTAL GENERAL	9 941 792		21 977

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		137 997	15 245	15 245
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		58 354	201 955	201 955
Installations générales agencements aménagements divers		125 590	1 001 970	1 001 970
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		26 479	153 932	153 932
TOTAL		210 423	1 357 857	1 357 857
Autres participations	579 312	0	8 663 110	8 663 110
Autres titres immobilisés			27 306	27 306
Prêts, autres immobilisations financières	7 049	0	124 093	124 093
TOTAL	572 263	0	8 814 510	8 814 510
TOTAL GENERAL	572 263	348 420	10 187 612	10 187 612

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	137 919	79	137 998	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	129 394	31 463	58 354	102 503
Installations générales agencements aménagements divers	435 160	128 516	125 591	438 086
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	101 659	31 732	26 479	106 913
TOTAL	666 214	191 711	210 423	647 501
TOTAL GENERAL	804 132	191 790	348 421	647 501

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	79				
Instal.techniques matériel outillage indus.	31 463				
Instal.générales agenc.aménag.divers	128 516				
Matériel de bureau informatique mobilier	31 732				
TOTAL	191 711				
TOTAL GENERAL	191 790				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Impôts	144 231		27 420		116 811
Autres provisions pour risques et charges	764 567	17 046	58 190		723 423
TOTAL	908 798	17 046	85 610		840 234

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	15 245				15 245
Sur immobilisations corporelles	3 153	10 366	3 153		10 366
Sur titres de participation	342 732	121 483			464 215
Sur autres immobilisations financières		24 333			24 333
Sur comptes clients	327 515	364 725	327 515		364 726
TOTAL	688 646	520 907	330 668		878 885
TOTAL GENERAL	1 597 444	537 953	416 278		1 719 119
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		392 138	388 859		
financières		121 483			
exceptionnelles		24 333	27 420		

Les dépréciations suivantes ont été constatées sur les immobilisations corporelles :

- Dépréciation des aménagements de locaux qui vont être libérés au cours du 1er trimestre 2025 et qui seront transférés au propriétaire conformément au bail professionnel.

Les dépréciations suivantes ont été constatées sur les immobilisations financières :

- Dépréciation des titres de la SCI SANTRA basée sur l'évaluation des locaux détenus par cette SCI.

- Dépréciation des dépôts de garantie versés pour des locaux libérés et dont le propriétaire conteste le remboursement à recevoir.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	7 176 833	7 176 833	
Autres immobilisations financières	124 093	124 093	
Clients douteux ou litigieux	513 227	513 227	
Autres créances clients	309 426	309 426	
Personnel et comptes rattachés	3 347	3 347	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	259	259	
Taxe sur la valeur ajoutée	105 672	105 672	
Débiteurs divers	23 912	23 912	
Charges constatées d'avance	40 897	40 897	
TOTAL	8 297 666	8 297 666	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 267	2 267		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	901 197	113 824	497 048	290 326
Emprunts et dettes financières divers	186 057	186 057		
Fournisseurs et comptes rattachés	349 654	349 654		
Personnel et comptes rattachés	422 001	422 001		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	558 050	558 050		
Impôts sur les bénéfices	117 371	117 371		
Taxe sur la valeur ajoutée	25 742	25 742		
Obligations cautionnées	32 027	32 027		
Autres impôts taxes et assimilés	58 881	58 881		
Autres dettes	414 117	414 117		
TOTAL	3 067 365	2 279 992	497 048	290 326
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	98 803			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériels Médical	Linéaire	5 à 8 ans
Aménagements Divers	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 à 8 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 8 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances échues depuis plus d'un an à la date de clôture sont dépréciées à 100% de leur montant HT. Les créances nées durant l'exercice et non réglées au 10 mars N+1 sont dépréciées à hauteur de 70% de leur montant HT.

Avances ou crédits alloués aux dirigeants

NEANT

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Dépréciation des valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	46 052
Autres créances	20 899
Disponibilités	5 253
Total	72 204

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 267
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 056
Dettes fiscales et sociales	659 476
Autres dettes	600
Total	723 399

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	40 897
Total	40 897

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	31
Employés	65
Total	96

CADRES : 19 FEMMES - 12 HOMMES

NON CADRES : 57 FEMMES - 8 HOMMES

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

	Charges financières	Produits financiers
Total	154 073	218 912
Dont entreprises liées	121 483	66 607

Produits financiers concernant les entreprises liées = intérêts de comptes courants d'associés dans les SCI SANTRA et SCI MAISON DE LA PREVENTION

Charges financières concernant les entreprises liées = dotation pour complément de dépréciation des titres de la SCI SANTRA

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 10 820 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 10 820 Euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 Euro

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	901 197
Total	901 197

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : BPS 01/2024 96 MOIS CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE
 Montant initial de cette garantie : 115 300
 Montant restant dû en capital : 209 156
 Date de fin d'échéance de la garantie : 05/02/2032
 Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT DE CREANCES COMPTE A TERME

Emprunt du : BPS 01/2024 96 MOIS AMENAGEMENT MDP NIMES
 Montant initial de cette garantie : 384 700
 Montant restant dû en capital : 692 041
 Date de fin d'échéance de la garantie : 05/01/2032
 Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT DE CREANCES COMPTE A TERME

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Engagements financiers

Engagements donnés

NEANT

Engagements reçus

NEANT

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

PREVY a souscrit un contrat auprès d'AXA prenant en charge le règlement des Indemnités de Fin de Carrière pour l'ensemble du personnel.

Au 31 décembre 2024, l'engagement pour pensions de retraites de l'Association s'élève à 326 K€ Il est couvert à hauteur de 263 K€ par le contrat spécifique chez AXA.

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		63 171	

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- 6540 SANTRA	480 000		99.98	1 485 097	1 020 872			17 367	118 440		
- 6540 MAISON DE LA PREVENTION	1 200	38 028	99.17	1 190	1 190	7 176 833		412 142	22 266		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- REPRISE DE PROVISION POUR IS	27 420	
- REMBOURSEMENT CONSIGNE PROCES	2 600	
- SOLDES CLIENTS CREDITEURS RADIES	13 987	
- ECART PROVISIONS N-1	1 846	
- AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	19	
Total	45 872	
Charges exceptionnelles		
- PENALITES URSSAF	215	
- SOLDES CLIENTS DEBITEURS PRESCRITS	6 107	
- COMPLEMENT AMORTISSEMENT IMMOS AU REBUT	3 582	
- DEPRECIATION DDG VERSES SUR LOCAUX LIBRE	24 333	
Total	34 237	